

Journalistes condamnés au Burundi : Iwacu veut faire appel

Deutsche Welle, 31.01.2020 La rédaction du groupe de presse Iwacu se réjouit certes de la réduction de la peine requise. Mais elle dénonce une décision politique. RSF craint une intimidation des journalistes à l'approche d'un scrutin crucial. La justice burundaise a condamné ce jeudi (31.01.2020) les quatre journalistes travaillant pour le journal indépendant Iwacu à deux ans et demi de prison et à une amende de 1 million de francs burundais. Leur chauffeur a été acquitté.

Ces journalistes ont été arrêtés le 22 octobre alors qu'ils allaient faire un reportage sur l'incursion de rebelles burundais venus de la République démocratique du Congo voisine. Ils ont été condamnés pour "tentative de complicité, d'atteinte à la sécurité intérieure de l'État" par le Tribunal de Grande Instance de Bubanza en l'absence des concernés. Requalification des faits Le parquet, qui avait requis 15 ans de prison, souhaitait voir condamner les employés d'Iwacu pour "complicité d'atteinte à la sécurité de l'Etat", mais le tribunal a décidé de requalifier les faits. Le rédacteur en chef d'Iwacu, André Sikuyavuga, est tout de même soulagé que la peine pour les journalistes ne soit pas aussi élevée que les 15 ans de prison requis par le procureur, fin décembre. André Sikuyavuga souligne cependant que le groupe de presse ferait appel. Intimidation Arnaud Froger, chef du bureau Afrique de l'ONG Reporters sans frontières critique la décision du tribunal qui, selon lui, est politique et destinée à intimider aussi d'autres journalistes, à quelques mois de la présidentielle au Burundi fixée au mois de mai. Amnesty international a aussi réagi à cette condamnation. L'ONG dénonce des accusations "fabriquées de toute pièce" et évoque "un triste jour" pour la liberté de la presse au Burundi.